

DIMENSIONNEMENT DES CHAUSSES



[Catalogue des Structures Types de Chaussées Neuves \(Edition 1995\)](#)

La portance de la plate forme support de chaussée :

Matériaux classés en F2 : Parmi les sols susceptibles de répondre aux critères ci-dessus, on peut citer :

- les sols non sensibles à l'eau : B1, D1, TcB, C1B1, C1B3, C2B
- une partie des sols faiblement sensibles à l'eau : TcA, TfB2, TfB4, B2 et B4.

Matériaux graveleux F1 : Sont utilisables en tant que matériaux F1, les sols suivants : B11, B31, B41, D11, D21, D31, C1B1, C1B3, C2B11, C2B31, C2B21, C2B41, C2B51, C2B21, C1B41, C1B51, TcB.

Matériaux MT :

- Les matériaux traités à la chaux sont des sols fins argileux pour lesquels on exige un CBR à 95 % de l'OPM et après quatre jours d'imbibition supérieur à 30 ;
- Les matériaux fins traités à la chaux et au ciment et les matériaux graveleux et sableux traités au ciment pour lesquels un couple module – résistance à la traction (E/R.T) à 90 jours est exigé, comme indiqué dans le graphique ci-dessus.